

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 23

Artikel: Publications officielles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248019>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le pu bé de Boncoé; Coq et Normand au Roselet; Joseph Grimaitre à Montignez; Lilas, Pensée et myosotis à Boncourt; Muguet à Boncourt; Pommier en fleurs à Boncourt.

84. ÉNIGME.

Je suis difficile à trouver
Et plus encore à conserver.
Les curieux pour me connaître,
Avec grand soin me font la cour;
Mais mon destin me défend de paraître,
Car l'instant où je vois le jour,
Est l'instant où je cesse d'être.

85. MÉTAGRAMME.

1. Je me présente à vous, au Midi, Préfecture.
2. En me changeant de chef, je sers à la chaus-sure.
3. En me changeant encor, d'un arbre je suis fruit.
4. Avec une autre fête, un bien utile bruit.

86. CHARADE.

Mon premier sert à faire mon dernier,
Et les ciseaux font mon entier.

87. LOGOGRIPHE.

Je cause au mortel bien des maux;
A ma tête est un des métaux;
Avec mes cinq lettres premières,
Je rends des sons mélodieux,
Et qui n'a pas les trois dernières
Ne peut se servir des deux yeux.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir 7 juin.

Publications officielles

Convocations d'assemblées

Courrendlin. — Arrondissement d'état-civil, assemblée le 29 après le service divin pour élire l'officier d'état-civil et son suppléant.

Fontenais-Bressaucourt. — Le 5 juin après l'office pour passer les comptes et voter le budget, statuer sur la démission de deux conseillers.

Les Bois. — Le 5 juin assemblée paroissiale après l'office pour passer les comptes et voter le budget.

Etat-civil. — Les électeurs des arrondissements d'état civil des Bois, Montfaucon, Breuleux, Noirmont et Soubey sont convoqués le 29 à 11 h. pour élire les officiers d'état-civil et leurs suppléants.

Lajoux. — Assemblée paroissiale le 29 à 3 h. 1/2 pour passer les comptes, voter le budget, élire un conseiller, etc..

Avis industriels et commerciaux

Société suisse des horlogers. — Les délégués de la Société centrale des horlogers suisses ont choisi Zurich comme Vorort. Ils ont chargé le Comité de conclure, soit avec l'Union suisse à Genève, soit avec le Lloyd à Londres un contrat pour assurer les membres de la Société contre le vol avec effraction de montres. Ils ont également chargé le Comité de faire des démarches pour enrayer la vente des montres par les colporteurs.

Traité de commerce suisses. — Nous publions un tableau indiquant tous les traités et arrangements en vigueur au 1^{er} mars 1898 et se rapportant entièrement ou partiellement au commerce, ainsi que les traités déjà conclus mais non encore ratifiés.

Etats	Date de l'entrée en vigueur	Durée
<i>Argentine</i>	Pas encore ratifiée	1 an après la dénonciation
<i>Allemagne</i> , traité de commerce	1 ^{er} février 1892	31 décembre 1903
<i>Autriche-Hongrie</i>	1 ^{er} février 1892	31 décembre 1903
<i>Belgique</i>	29 déc. 1889	1 an après la dénonciation
<i>Bulgarie</i>	Par notes échangées le 28 février 1897, les deux Etats se sont garanti, en matière de douane, le traitement de la nation la plus favorisée, jusqu'à l'entrée en vigueur d'une convention commerciale en toute forme.	
	Pas encore ratifiée	1 an après la dénonciation
<i>Chili</i>	14 avril 1890	10 ans
<i>Congo (Etat du)</i>	10 juillet 1875	1 an après la dénonciation
<i>Danemark</i>	21 octobre 1889	10 ans
<i>Equateur</i>	1 ^{er} janvier 1894	1 an après la dénonciation
<i>Espagne</i>	8 nov. 1855	1 an après la dénonciation
<i>Etats-Unis d'Amérique</i>		
<i>France</i> , règlement provisoire des relations commerciales (échange de notes)	49 août 1895	Sans durée déterminée
Règlement relatif au pays de Gex (échange de notes)	49 août 1895	Sans durée déterminée
Règlement des rapports avec la Tunisie	25 janvier 1897	Sans durée déterminée
<i>Grande-Bretagne</i>	6 mars 1856	1 an après la dénonciation
<i>Grèce</i>	10 juin 1887	1 an après la dénonciation
<i>Iles Hawaï</i>	26 février 1869	1 an après la dénonciation
<i>Italie</i>	19 juin 1892	31 décembre 1903
<i>Japon</i>	6 février 1864	(Jusqu'au 17 juil. 1899, éventuellement plus longtemps.
Convention additionelle	26 avril 1867	
Nouveau traité	17 juillet 1899, au plus tôt	12 ans
<i>Liechtenstein</i> (traité avec l'Autriche-Hongrie)	1 ^{er} février 1892	31 décembre 1903
<i>Norvège</i>	1 ^{er} août 1894	31 décembre 1903
<i>Pays-Bas</i>	1 ^{er} octobre 1878	1 an après la dénonciation
<i>Paraguay</i>	Pas encore ratifiée	1 an après la dénonciation
<i>Perse</i>	27 octobre 1874	1 an après la dénonciation
<i>République sud-africaine</i>	18 nov. 1887	1 an après la dénonciation
<i>Roumanie</i>	13 mai 1893	1 an après la dénonciation
<i>Russie</i>	30 octobre 1873	1 an après la dénonciation
<i>Salvador</i>	7 février 1885	1 an après la dénonciation
<i>Serbie</i>	10 juin 1880	1 an après la dénonciation

Turquie. — Le traité du 29 avril 1861, avec tarif conventionnel, a expiré le 13 mars 1890. En remplacement de ce traité, les deux Etats se sont garanti provisoirement, par un échange de notes, le traitement réciproque de la nation la plus favorisée.

Bons mots.

Confiance. — Un oculiste à un de ces clients qui a perdu la vue et qu'il va opérer :

— Vous avez confiance en moi ?

— Une confiance... aveugle !

* * *

Au commissariat de police :

On amène un vagabond étrangement dépenaillé.

— Vous n'avez pas de domicile ? lui demande le magistrat.

— Je vas vous dire répondit-il.

Depuis les anarchistes, je n'ose plus rentrer chez moi. J'ai peur des explosions.



L'escadre espagnole de l'amiral Cervera est arrivée heureusement à Santiago-de-Cuba. Tout l'équipage est descendu à terre pour se reposer des fatigues de sa traversée mouvementée. Mais où se trouve l'amiral ?